

PICO Océan Indien
Société par actions simplifiée au Capital de 40 000 €uros
Siège Social : 5 rue Adolphe Ramassamy Sainte-Clotilde
97490 SAINT-DENIS CEDEX
R.C. SAINT-DENIS: B 407 484 732

Dossier

Certifié conforme, le 01 août 2024
Le Président
Groupe ETPO SA
Représentée par Olivier TARDY, DG



ASSEMBLEE GENERALE

DES ASSOCIES

DU 24 JUIN 2024

COMPTES ANNUELS 2023

Pièces déposées au Greffe

du

Tribunal de Commerce de SAINT-DENIS DE LA REUNION



COMPTE DE RÉSULTAT

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	42 738 953	100	31 246 299	100	11 492 655	37
Montant net du chiffre d'affaires	42 738 953	100	31 246 299	100	11 492 655	37
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 020 228	2	531 824	2	488 404	92
Autres produits	871		36		835	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	43 760 053	102	31 778 159	102	11 981 894	38
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	7 176 868	17	7 629 961	24	-453 092	-6
Variation de stocks	1 458 807	3	-1 410 202	-5	2 869 009	203
Autres achats et charges externes	24 928 691	58	18 673 787	60	6 254 904	33
Impôts, taxes et versements assimilés	147 171		105 991		41 180	39
Salaires et traitements	3 000 698	7	2 674 998	9	325 700	12
Charges sociales	999 544	2	839 525	3	160 019	19
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	397 110	1	398 031	1	-921	
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	335 294	1	2 214		333 080	
Dotations aux provisions	1 566 560	4	665 080	2	901 480	136
Autres charges	11 435		25 129		-13 694	-54
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	40 022 179	94	29 604 514	95	10 417 664	35
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 737 874	9	2 173 645	7	1 564 230	72
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

Comptes annuels annexés au rapport des commissaires aux comptes

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	165 330				165 330	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	164 967		6 635		158 332	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	330 297	1	6 635		323 662	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	10 601		13 610		-3 009	-22
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	10 601		13 610		-3 009	-22
RÉSULTAT FINANCIER	319 697	1	-6 974		326 671	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	4 057 571	9	2 166 670	7	1 890 900	87
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	121 561		66 002		55 558	84
Sur opérations en capital	62 963		1		62 962	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	15 000				15 000	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	199 524		66 003		133 521	202
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	22 531		4 330		18 201	420
Sur opérations en capital	8 836				8 836	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	276 427	1	198 201	1	78 226	39
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	307 795	1	202 531	1	105 263	52
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-108 271		-136 528		28 257	21
Participation des salariés aux résultats	220 658	1	121 702		98 957	81
Impôt sur les bénéfices	1 110 349	3	292 462	1	817 887	280
TOTAL DES PRODUITS	44 289 874	104	31 850 797	102	12 439 076	39
TOTAL DES CHARGES	41 671 581	98	30 234 819	97	11 436 762	38
Bénéfice ou Perte	2 618 293	6	1 615 979	5	1 002 314	62

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

PICO OCEAN INDIEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023



PICO OCEAN INDIEN

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros

Siège social : 5 rue RAMASSAMY – 97491 SAINTE-CLOTILDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **PICO OCEAN INDIEN** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne :

- L'application de la méthode dite de l'avancement : nous avons vérifié la correcte application de cette méthode par la revue des procédures existantes au sein de la société. Nous nous sommes assurés du caractère approprié de la méthode retenue et de la qualité des informations présentées en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

.../...

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

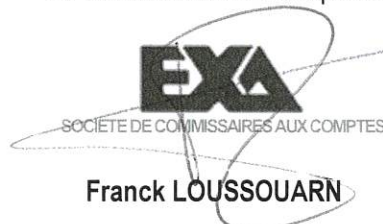
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

À Saint-Denis, le 3 juin 2024

Le Commissaire aux comptes :



EXA
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Franck LOUSSOUARN

Annexe



SOMMAIRE DE L'ANNEXE

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0	
CRÉDIT BAIL		NA
LOCATIONS		NS
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation		NA
ÉTAT DES STOCKS	0	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0	
EFFETS DE COMMERCE		NS
ENTREPRISES LIÉES	0	
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0	
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	0	
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	0	
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		NS
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0	
LES ENGAGEMENTS	0	
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0	
LES EFFECTIFS		NS
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES		NS
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	0	
TRANSFERTS DE CHARGES	0	
ANNEXES COVID-19		NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19		NA
COMMENTAIRES		NA

Comptes annexes annexés au rapport
du commissaire aux comptes



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 29 189 533,16 Euros
compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 618 292,60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Une convention de cession de créances et de dettes a été signée en date du 13/12/2023 avec la SAS TTCP.

La société TTCP a cédé à la société PICO OI :

- une créance de 166 K€ qu'elle détenait contre la SARL DTB (DIGITAL TECHNOLOGIY BUSINESS) ;
- une dette de TVA de 13 K€ relative à la créance de 166 K€ contre DTB.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	4 à 15 ans
- Installations générales	8 ans
- Matériel de transport	5 à 8 ans
- Matériel de bureau et inf	3 à 5 ans
- Mobilier	8 à 10 ans

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPÉRATIONS À LONG TERME

Les opérations à long terme sont comptabilisées selon le mode de l'avancement.



IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
FONDS DE COMMERCE	7 622			7 622
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	7 622			7 622
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	7 622			

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes



IMMOBILISATIONS

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	58 951		5 550
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui	180 192		
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		3 516 850		89 734
		Inst. générales, agencs & aménagts divers	101 700		3 690
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	682 013		145 177
		Matériel de bureau & mobilier informatique	142 764		10 918
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours		4 200	
	Avances et acomptes				
	TOTAL		4 627 719		249 519
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		65 069		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		15 070		16 200
	TOTAL		80 139		16 200
TOTAL GENERAL			4 766 808		271 269

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		40 967	23 534	
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui			180 192	
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			504 807	3 101 777	
		Inst. gal. agen. amé. divers		26 444	78 946	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		1 446	825 745	
		Mat. bureau, inform., mobilier		29 928	123 754	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours		4 200		
	Avances et acomptes					
	TOTAL		4 200	562 625	4 310 413	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				65 069	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			9 000	22 270	
	TOTAL			9 000	87 339	
TOTAL GENERAL			4 200	612 591	4 421 286	



AMORTISSEMENTS

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	44 538	2 011	40 967	5 582
TOTAL	44 538	2 011	40 967	5 582
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui	85 897	12 830		98 727
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	2 409 924	523 277	495 971	2 437 230
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	52 946	7 694	26 444	34 196
Matériel de transport	318 997	107 152	1 446	424 703
Mat. bureau et informatiq., mob.	85 899	20 573	29 928	76 545
Emballages récupérables divers				
TOTAL	2 953 663	671 527	553 789	3 071 402
TOTAL GENERAL	2 998 201	673 538	594 755	3 076 984

Comptes annuels approuvés au rapport du commissaire aux comptes

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
---------	--	------------------------------------	---------------	--	------------------------------------

Frais d'émission d'emprunt à étaler
Primes de remboursement des obligations



PROVISIONS

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Litige prud'hommal :

Le 13 décembre 2023, une requête a été déposée au conseil des Prud'hommes. Une audience est prévue en février 2024. Une provision pour litiges a été constatée pour 50 K€ dans les comptes à la fin de l'exercice 2023.

Provision pour charges de 150 K€ :

La société PICO OI doit déménager et réaménager le site sur lequel elle réalisait son stockage de matériaux. Cela fait suite au courrier de la DEAL, le terrain est situé en zone rouge du plan de prévention des risques naturels. Une provision de 150 K€ a été constituée sur l'exercice.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes



PROVISIONS

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	15 000	50 000	15 000	50 000
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme	665 080	1 354 560	665 080	1 354 560
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	3 000	162 000		165 000	
	TOTAL	683 080	1 566 560	680 080	1 569 560
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation	9 690			9 690
	- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		335 294		335 294	
Autres provisions pour dépréciation	224 222		153 257	70 965	
	TOTAL	233 912	335 294	153 257	415 949
TOTAL GÉNÉRAL		916 992	1 901 854	833 337	1 985 509
Dont provisions pour pertes à terminaison					
	- d'exploitation		1 901 854	818 337	
Dont dotations & reprises					
	- financières			15 000	
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

I. FINANCIÈRE - TABLEAU FILIALES

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant attribution des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (6) (9)	Montant des cautions et avoirs donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	(8) (9)					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SEMAT - 3 CHEMIN MARENCOURT 97441 SAINTE-SUZANNE - 414863688	7 622	577 046	99,00	45 479	45 479			2 320 788	583 242	
Observations	COMPTES 31/12/23									
ETPO REUNION - 5 RUE A RAMASSAMY 97490 SAINT-DENIS - 479257677	10 000	82 253	99,00	9 900	9 900			1 664 173	255 470	165 330
Observations	COMPTES 31/12/23									
TTCP - 5 RUE A RAMASSAMY 97490 SAINT-DENIS - 810878488	19 000	-272 855	51,00	9 690	9 690	70 965			177 405	
Observations	COMPTES 31/12/23									
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

I. FINANCIÈRE - TABLEAU FILIALES

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant attribution des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Brute	Nette
			Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)
			Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)
				Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes



ETAT DES STOCKS

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	1 614 774	155 967	1 614 774	155 967
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	1 614 774	155 967	1 614 774	155 967

comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes



ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	22 270		22 270
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	363 794	363 794	
		Autres créances clients	7 710 775	7 710 775	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés	626	626	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfiques			
		Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	908 638	908 638	
		coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés	23 730	23 730	
		Divers			
		Groupe et associés (2)	6 185 689	6 185 689	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	483 795	483 795		
	Charges constatées d'avance	18 577	18 577		
		TOTAUX	15 717 894	15 695 624	22 270

Comptes annexes annexés au rapport
du commissaire aux comptes

- RENVOIS
- (1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés
des - Prêts accordés en cours d'exercice
- (2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)
- Remboursements obtenus en cours d'exercice



COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

MONTANTS
Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

18 577

TOTAL

18 577

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Créances rattachées à des participations
Autres immobilisations financières
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Disponibilités

2 040 264

10 474

TOTAL

2 050 738



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500,00	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	2 500,00	16,00

Comptes annexés au rapport
du commissaire aux comptes

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		2 513 847
Résultat de l'exercice précédent		1 615 979
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		4 129 825
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	
Dividendes		3 500 000
Autres répartitions		
Report à nouveau		629 825
TOTAL DES AFFECTATIONS		4 129 825



ETAT DES DETTES

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	188	188		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	442 386	192 160	243 257	6 969
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	9 361 667	9 361 667		
Personnel & comptes rattachés	484 705	484 705		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	615 195	615 195		
Etat & Impôts sur les bénéfices	702 797	702 797		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 948 113	1 948 113		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	78 673	78 673		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	10	10		
Groupe & associés (2)	230 358	230 358		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 443 575	1 443 575		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	9 020 187	9 020 187		
TOTAUX	24 327 855	24 077 629	243 257	6 969

Renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

Comptes annexes annexés au rapport
du commissaire aux comptes



COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	9 020 187
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	9 020 187

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	188
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 389 446
Dettes fiscales et sociales	761 774
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	34 463
TOTAL DES CHARGES À PAYER	7 185 872



EL. RELEVANT DES POSTES BILANS

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SA CIFE
3 PLACE DU SANITAT
44 100 NANTES

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes



TABLEAU VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	40 000			40 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	4 000			4 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	2 513 847	1 615 979	3 500 000	629 825
Résultat de l'exercice	1 615 979	2 618 293	1 615 979	2 618 293
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	4 173 825	4 234 271	5 115 979	3 292 118

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes



ENGAGEMENTS

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montants
Effets escomptés non échus						
Cautions, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
LOCATION LONGUE DUREE	135 689					135 689
LOCATION TERRAIN	10 436					10 436
LOCATION BUREAU	9 505					9 505
TOTAL (1)	155 630					155 630
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	155 630					155 630

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes



HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXA

4 RUE MGR MONDON BP 830
97476 SAINT DENIS CEDEX

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	14 763	14 760
TOTAL	14 763	14 760



PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONN

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
PENALITES, AMENDES	6 126	
PERTES SUR CREANCES SOCIALES	8 057	
PERTES SUR CREANCES PRESCRITES	8 348	
VALEUR NETTE CESSION ELEMENTS ACTIFS	8 836	
AMORTISSEMENT EXCEPTIONNEL	276 427	
RISTOURNE 2022 CAISSE CONGES BTP		20 646
DETTES PRESCRITES		10 915
PROTOCOLE TRANSACTIONNEL		90 000
REPRISE PROVISION EXCEPTIONNELLE POUR LITIGE		15 000
PRODUIT CESSION ELEMENTS ACTIFS CEDES		62 963
TOTAL	307 795	199 524

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes



TRANSFERTS DES CHARGES

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

TRANSFERTS DE CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
REFACTURATION SEMAT - ENTRETIEN MATERIEL	7 318		
REFACTURATION SEMAT - DIVERS	170 985		
REMBOURSEMENT ASSURANCE	9 668		
REMBOURSEMENT IJSS	4 963		
REMBOURSEMENT FORMATION	8 958		
TOTAL	201 891		

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

PICO Océan Indien
Société par actions simplifiée au Capital de 40 000 €uros
Siège Social : 5 rue Adolphe Ramassamy Sainte-Clotilde
97490 SAINT-DENIS CEDEX
R.C. SAINT-DENIS: B 407 484 732

Dossier

Certifié conforme, le 01 août 2024
Le Président
Groupe ETPO SA
Représentée par Olivier TARDY, DG



ASSEMBLEE GENERALE

DES ASSOCIES

DU 24 JUIN 2024

COMPTES ANNUELS 2023

Pièces déposées au Greffe

du

Tribunal de Commerce de SAINT-DENIS DE LA REUNION



BILAN ACTIF

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

ACTIF

	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/22
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	15 911	5 582	10 330	6 790
Fonds commercial (1)	7 622		7 622	7 622
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	180 192	98 727	81 465	94 295
Installations tech., matériel et outillages industriels	3 101 777	2 437 230	664 547	1 106 926
Autres immobilisations corporelles	1 028 444	535 444	493 000	468 634
Immobilisations corporelles en cours				4 200
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	65 069	9 690	55 379	55 379
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 270		22 270	15 070
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 421 286	3 086 674	1 334 612	1 758 917
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	155 967		155 967	1 614 774
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	8 074 569	335 294	7 739 275	11 377 364
Autres créances (3)	7 602 478	70 965	7 531 513	3 753 134
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	2 000 000		2 000 000	1 000 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	10 409 589		10 409 589	8 984 518
Charges constatées d'avance (3)	18 577		18 577	53 869
TOTAL ACTIF CIRCULANT	28 261 180	406 259	27 854 921	26 783 661
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	32 682 466	3 492 933	29 189 533	28 542 578

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN PASSIF

SAS PICO OI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 40 000)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
Capital (dont versé : 40 000)	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	629 825	2 513 847
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 618 293	1 615 979
SITUATION NETTE	3 292 118	4 173 825
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 292 118	4 173 825
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	1 419 560	683 080
Provisions pour charges	150 000	
TOTAL PROVISIONS	1 569 560	683 080
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	442 574	642 942
Emprunts et dettes financières diverses (3)	230 358	179 355
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 409 112	3 543 014
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	9 361 667	8 947 231
Dettes fiscales et sociales	3 829 484	2 407 180
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	10	10
Autres dettes	34 463	132 425
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	9 020 187	7 833 516
TOTAL DETTES	24 327 855	23 685 673
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	29 189 533	28 542 578

250 226
24 077 629

442 386
23 243 287

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2024
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

.../...

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les propositions du Président relatives à l'affectation des résultats de l'exercice 2023, à savoir :

Origines

1) Report à nouveau antérieur	629 825,25 €
2) Résultat net de l'exercice	2 618 292,60 €
3) Prélèvement sur les réserves	0,00 €

Total à la disposition de l'Assemblée	3 248 117,85 €

Affectations

4) Affectation aux réserves	
. légale	0,00 €
. facultative	0,00 €
5) Dividende aux actions 1 000 €uros x 2 500 actions	2 500 000,00 €
6) Report à nouveau	748 117,85 €

Total affecté	3 248 117,85 €

Nous vous rappelons les dividendes répartis au titre des trois exercices précédents.

Exercices	2020	2021	2022
Nombre d'actions à rémunérer	2 500	2 500	2 500
Revenu global (par action)	0,00 €	300,00 €	1 400,00 €
Dividende total distribué	0,00 €	750 000,00 €	3 500 000,00 €
Revenu soumis à abattement (personne physique)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Conformément aux dispositions de l'article 200 A du Code général des impôts, les dividendes perçus par les personnes physiques résidant fiscalement en France, sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique de 12,8 % (article 200 A 1. du Code général des impôts) auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale à 30 %.

Par dérogation et sur option expresse et globale, ces dividendes sont soumis à l'impôt sur le revenu au barème progressif (article 200 A 2. du Code général des impôts), après un abattement de 40 %, dans les conditions prévues à l'article 158-3. 2° du Code général des impôts. Le dividende est par ailleurs soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

Une dispense du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % (article 117 quater, I.-1. du Code général des impôts) est prévue pour les contribuables dont le « revenu fiscal de référence » n'excède pas un certain seuil, fixé à l'alinéa 3 du même article et sous réserve qu'ils en aient formulé la demande expresse lors du dépôt de la déclaration des revenus concernés, dans les conditions prévues à l'article 200 A 2. du Code général des impôts, pour les dividendes reçus en 2024.

L'imposition définitive du dividende est liquidée à partir des éléments portés dans la déclaration de revenus souscrite l'année suivante celle de la perception du dividende.

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le **30 Juin 2024**.

La situation nette, après affectation du résultat ressortirait à **792 118 €uros** pour un capital de 40 000 €uros.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

Dispositions communes

SEPTIEME RESOLUTION

Suite aux résolutions de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à Monsieur Sébastien GARNIER, Secrétaire général de CIFE, pour, au nom de la société :

- signer et faire publier tout avis de publicité dans un journal d'annonces légales dans le département du siège social de la société ;
- faire procéder à toutes formalités d'enregistrement au Registre du commerce et des sociétés et au guichet unique de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) ;
- accomplir les formalités prescrites par la loi.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../....

Certifié conforme, le 01 août 2024

Le Président
Groupe ETPO SA
Représentée par Olivier TARDY, DG

